



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 11 décembre 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 4 décembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 10 représentants 15 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2024/43

Objet : Mise en œuvre d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix REY Freddy	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie DELPHIN Maurice
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	ESCARON Dominique MICHALLET Bernard MOREL Véronique
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DEPINOIS Marc PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie à REY Freddy VIAL Cédric à REY Freddy	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix CHAVAND Christelle à PICHON-MARTIN Bertrand GUSMEROLI Stéphane à PICHON-MARTIN Bertrand CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix BOIX-NEVEU Arthur à BREYTON Stéphanie BOUZON Elodie DUPRAZ Fabien à MICHALLET Bernard EGO Catherine à DOLGOPYATOFF BURLET Céline
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix WOLFF Corine à GERIN Anne GUIGUE Gilbert	LAVAL Sylvain à GERIN Anne POZO Jean-Christophe à MICHALLET Bernard
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix BÂABÂA Jimmy à BREYTON Stéphanie HABFAST Claus à ESCARON Dominique BONNARDON Pierre à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MOLLIERE Denis à ESCARON Dominique

Votants (en voix) : 39

Exprimés (en voix) : 39

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 3 (Véronique MOREL, Dominique ESCARON, Stéphanie BREYTON)

Objet : Mise en œuvre d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

En 2025, conformément aux engagements inscrits dans sa charte (mesures 1.2.1 et 2.2.1) et dans sa stratégie biodiversité, le Parc a voulu se doter d'un nouvel outil pour améliorer les connaissances sur la biodiversité de son territoire, associer et sensibiliser le grand public sur cette thématique et améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la planification du territoire. Il s'agit des **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)**.

Le projet consiste à lancer un premier ABC pour une durée de **3 ans (2025-2028)**, sur **15 communes** qui se sont portées volontaires (*annexe 1*).

OBJECTIFS

Cet Atlas de la Biodiversité Communale aura pour objectifs de :

- **lancer une dynamique collective** avec des communes volontaires et inscrire dans la durée cette démarche de collaboration et d'appropriation des enjeux de biodiversité à l'échelle communale et intercommunale ;
- **améliorer les connaissances naturalistes** (inventaires de la faune et de la flore, cartographie des habitats...) et les harmoniser à l'échelle du Parc ;
- **associer et sensibiliser le grand public** (citoyens et scolaires) à travers des inventaires et enquêtes participatifs, des sorties grand public, des chantiers participatifs, des interventions scolaires (Aire Terrestre Educative par exemple),...
- **associer les acteurs socioprofessionnels du territoire** (associations, indépendants, agriculteurs, forestiers, entreprises, etc.), impliquer les élus et les agents techniques des communes participantes et leur apporter un accompagnement et une expertise sur la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des espaces;
- **partager et valoriser les résultats de l'ABC** et les actions en faveur de l'environnement d'ores et déjà engagées par les communes et rédiger des plans d'actions avec la définition de secteurs à enjeux pour que ceux-ci puissent être pris en compte dans les documents d'urbanisme et les projets du territoire.

Toutes les missions seront **coordonnées par le Parc** via la création d'un poste de chargé de projet sur toute la durée de celui-ci. Les nombreux inventaires, chantiers et animations proposés seront réalisés par le Parc grâce au recrutement de renforts (chargés d'études, service civique) et la mobilisation de plusieurs agents du fait de la transversalité des activités proposées. Ils seront aussi réalisés par les nombreuses associations, experts et éducateurs du territoire qui seront fortement impliqués dans le projet.

Ce projet est possible grâce à un appel à projet proposé par l'**Office Français de la Biodiversité (OFB)** qui le finance à hauteur de 80 %. La somme restante sera, dans ce cas, financée par les 15 communes volontaires à hauteur de 4 500 € chacune. La réponse à l'appel à projet aura lieu en **mars 2025**.

PLAN DE FINANCEMENT

L'animation et les actions entre 2025 et 2028 font l'objet du plan de financement suivant :

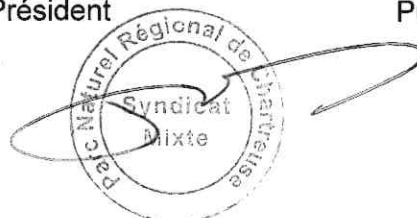
DEPENSES		RECETTES	
Charge de personnels spécifiques	190 000 €	OFB	250 000 €
Autres charges de personnels	80 000 €	Communes (15)	67 500 €
Prestations (inventaires, animations...)	117 500 €	Autofinancement	80 000 €
Frais de déplacement	3 000 €		
Communication	7 000 €		
Total	397 500 €	Total	397 500 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **D'approuver le projet et son plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes,**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 11 décembre 2024,
 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **13 DEC. 2024**



annexe 1

